

Helena Fernanda de Cardova, qui est morte en 1863. Le Prince était à peine âgé de 46 ans et il laissa plusieurs enfants dont le Duc de Montpensier a offert de prendre soin. Avant la dernière révolution, il était vice-amiral de la flotte espagnole, mais un décret publié en 1867 l'avait privé de ses titres et dignités. Dans ces derniers temps, le nom du Prince Henri s'était trouvé placé parmi plusieurs autres prétendants au trône d'Espagne; mais il était loin d'être le plus dangereux rival du Duc de Montpensier. De sorte que cette malheureuse affaire loin d'avancer la situation de l'Espagne, vient au contraire d'ajouter aux maux auxquels se trouve en proie ce pays, jadis si heureux et prospère.

Un spectacle plus consolant nous est offert dans un autre pays de l'Europe. Du centre de la catholicité, de la Ville Éternelle, il ne nous parvient jamais de nouvelles aussi tragiques que celles qui agitent ces malheureux pays abandonnés à la révolution. Pour le moment surtout, Rome sous Pie IX, Rome pendant le Concile du Vatican, redevient la mère des lettres et des beaux-arts, le sanctuaire de l'art chrétien. Le Saint Père a en effet décrété et inauguré lui-même une exposition des beaux-arts, pour montrer que la religion a inspiré, a protégé et continue à protéger les chefs-d'œuvre de l'art. D'un autre côté, l'auguste parlement de l'univers catholique, qui siège maintenant à Rome, ne prêche-t-il pas plus que tout autre l'unité et l'union fraternelle sans exclure la liberté. Heureux ceux qui peuvent être témoins de toutes ces splendeurs des fêtes de Rome. Heureux nos compatriotes qui après avoir été servir sous les drapeaux du chef de l'Eglise, après avoir assisté à toutes ses pompes merveilleuses du Concile, reviennent au milieu de nous pleins de souvenirs religieux, redire ces grandeurs au Canada catholique et mettre à son service toutes les connaissances acquises.

Ceci, naturellement, nous ramène nous-même au pays. En Amérique comme en Europe, les législateurs sont assemblés, les Chambres sont ouvertes. Le Congrès délibère à Washington, tandis que notre Parlement vient de se réunir à Ottawa. De tous les parlements siégeant actuellement, le nôtre n'est certainement pas le moindre, et son importance tend à augmenter tous les jours à mesure que les colonies viennent se grouper sous la Confédération. Aussi les mesures qui se discutent actuellement sont-elles d'une importance générale: on examine un *bill* sur les banques, présenté par le nouveau ministre des finances, Sir Francis Hincks, un *bill* pour la création d'une Cour Suprême, un *bill* pour les élections et plusieurs mesures relatives à la protection de notre commerce et de nos pêcheries. On y a discuté aussi la question du Nord-Ouest, mais de cette discussion, il est sorti peu d'éclaircissements, de sorte qu'on a résolu d'attendre l'arrivée des délégués de ce territoire, des ambassadeurs, qui viennent avec une grande dignité, nous déclarer la paix ou la guerre.

Ces mesures, nous le répétons, sont d'un intérêt général et n'intéressent pas plus la Province de Québec que les autres provinces, aussi ce n'est pas par là que nous pouvons juger du développement que prend notre pays. Mais ce qui nous montre que notre pays est sur la voie de l'agrandissement et de la prospérité, ce sont les renseignements publiés chaque année dans le rapport du Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics. L'année dernière et les années précédentes en accusant la réception de cette intéressante brochure, nous en donnions quelques extraits, même une courte analyse, mais cette année un ami de notre feuille allant au devant de nos desirs, a bien voulu nous transmettre sur ce Rapport quelques notes dont nous ferons part à nos lecteurs, persuadés qu'ils les liront avec plaisir. C'est par les chemins de colonisation qu'on s'efforce de développer le pays et de le peupler en donnant aux colons des vallées éloignées et de l'intérieur du pays, des communications faciles avec les villes. C'est dans ce but que de fortes sommes sont dépensées chaque année pour ouvrir des débouchés aux vallées de l'Ottawa, du lac St. Jean et du St. Maurice. Ces deux dernières vallées se peuplent rapidement. Pour les colons du lac St. Jean, il faut une communication directe avec Québec. Le *Chemin du lac St. Jean* leur donnera bientôt cette communication indispensable. Il est ouvert maintenant jusqu'au lac Jacques-Cartier, à 20 lieues de Québec, laissant 25 lieues à ouvrir pour atteindre les établissements les plus éloignés. Cependant les travaux les plus considérables exécutés durant l'année écoulée sont ceux du chemin St. Urbain, de 20 lieues à travers un pays de montagnes: c'est un débouché pour le Saguenay en attendant le chemin du lac St. Jean. Deux autres chemins très importants, ceux qui conduisent à la vallée de Mantawa, ont absorbé à eux seuls pas moins de \$15,000. On peut juger par cela des dépenses faites pour les autres chemins. Il est vrai que sur quelques-uns de ces chemins on a mis des barrières de péage, mais ce n'est que pour leur entretien. Les Cantons de l'Est ont en aussi leur bonne part d'attention de la part du Département. A part le comté de Compton, où il n'y a encore beaucoup de bonnes terres disponibles, presque toutes les routes dans l'Est sont complétées, et il y reste peu de chemins de première classe à faire. Enfin, pour terminer cette nomenclature des principaux chemins de colonisation entrepris dans la Province, nous dirons qu'une communication de 20 milles a été ouverte sur la côte de Gaspé, ce n'est que le commencement d'un long et difficile chemin qui doit traverser ce grand comté dans toute sa longueur. Nous pourrions parler encore de plusieurs autres chemins mentionnés dans le rapport, mais le temps et l'espace ne nous le permettent pas et nous sommes obligés de renvoyer ici le lecteur à un tableau transmis avec les notes, et que

nous publions dans d'autres colonnes. (1) Indépendamment des ces travaux faits par le gouvernement, d'autres travaux sont entrepris dans chaque comté par des Sociétés de Colonisation, organisées d'après la loi passée durant la session de 1868. Trente-deux de ces Sociétés de Colonisation ont été formées depuis dans différents comtés, et cinq de ces sociétés ont touché la subvention accordée par le gouvernement. Ainsi c'était donc avec raison que nous disions que notre pays se développait, car les colons en grand nombre n'ont cessé de venir s'établir sur ces chemins de colonisation où il défrichent les terres.

En mentionnant, il n'y a qu'un instant, la vallée du St. Maurice, nous songions avec regret que le riche possesseur des vieilles forges de St. Maurice n'existait plus. M. McDougall, ancien député pour les comtés réunis de Drummond et d'Arthabaska, et père du député actuel de la ville des Trois-Rivières aux Communes du Canada, est mort durant le mois dernier à l'âge de 65 ans. M. McDougall était né en Angleterre et était venu s'établir en Canada en 1833. Aux Trois-Rivières, où il était venu s'établir, il a réalisé dans le commerce une fortune considérable, et a été longtemps maire de la ville. Par son honnêteté et sa libéralité, il était tenu en grande estime par ses concitoyens qui le regretteront longtemps.

Voilà donc un nom parmi les trop nombreux, hélas! que nous trouvons sur notre liste de mortalité. Le premier en date après ce compatriote est un de nos voisins, dont le nom a acquis une certaine célébrité ces années dernières. M. Anson Burlingame vient de mourir à St. Petersbourg. M. Burlingame est un marchand de Boston qui, mêlé à la politique, fut envoyé comme ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement chinois. A Pékin, il s'acquies l'estime générale, et en 1867, il accepta du Cielste Empire la charge d'ambassadeur auprès des puissances occidentales. M. Burlingame était à la veille de terminer sa mission, il avait conclu des traités de commerce, il avait écarté les causes de difficultés entre la Chine et les puissances d'Occident lorsque la mort est venue le frapper presque subitement.

Puis nous trouvons sur nos tablettes le nom d'un de ces hommes qu'on appelle ordinairement les heureux du siècle. Un journal parisien annonce en ces termes la mort du baron Nathaniel de Rothschild, gendre de feu le baron James: "Bien qu'il fût depuis dix-sept ans aveugle et paralysé, à la suite d'une chute de cheval, il avait conservé toute son intelligence, et on ne faisait jamais une grande affaire dans la famille sans le consulter. Il laisse deux enfants. Le baron Nathaniel était âgé de 57 ans. Les pauvres perdent beaucoup en perdant le baron Nathaniel: il aidait volontiers tous ceux qui s'adressaient à lui, de sa bourse et de ses conseils; c'était par excellence un homme de bon conseil; l'intelligence veillante, restée vive, lucide et alerte, dans ce corps qui n'était plus qu'une ruine, et quelques minutes avant d'achever sa vie, le baron s'entretenait encore avec ceux qui l'entouraient, dans toute la plénitude de son esprit et de sa raison. C'est égal, la vie a, quand elle s'en mêle, de terribles et profondes ironies: s'appeler Rothschild, être un des rois de son époque de par la toute puissance de l'argent, pouvoir mettre des millions au service de sa fantaisie et être rivé à son fauteuil par la paralysie, quand tant de pauvres pères donneraient leur santé pour votre fortune, si de tels marchés étaient possibles. Se sentir entouré par les merveilles de l'art de toutes les époques et ne pouvoir les voir! voilà pourtant les singuliers jeux où se complait parfois la destinée."

Puis vient un illustre prélat français, Monseigneur Louis Jacques Maurice de Bonald, Cardinal Archevêque de Lyon et Sénateur de France. Nous empruntons au Dictionnaire de M. Vapereau les renseignements suivants sur cette vie si bien remplie: Mgr. de Bonald montra dès l'enfance une piété fervente et une grande assiduité au travail, il fit ses études au Séminaire de St. Sulpice, à Lyon. Etant Secrétaire de l'Archevêque de Besançon, Mgr. Prépigny, il se rendit, avec cet illustre prélat, à Rome, où il établit dès son arrivée, un couvent de dames françaises qui subsiste encore. De retour en France, il fut bientôt le prédicateur à la mode du Faubourg Saint-Germain. En 1817, à trente ans, M. de Bonald reçut de l'Evêque de Chartres les titres de grand-vicaire et d'archidiacre; en 1819, Monsieur (depuis Charles X) le choisit pour aumônier, et le 27 avril 1823, on lui donna l'évêché de Puy nouvellement restauré. Pendant l'administration de ce diocèse, Mgr. de Bonald se signala par plusieurs écrits, entr'autres un *Mandement* au sujet des ordonnances sur l'instruction primaire. Ce Mandement fut très mal reçu à la cour et sans l'opposition formelle de M. de Chantelauze, l'auteur aurait été poursuivi. Au retour d'un voyage à Rome, Mgr. de Bonald fut nommé Archevêque de Lyon et Primat des Gaules, le 4 décembre 1839, en remplacement du Cardinal Fesch qui venait de mourir. Grégoire Cardinal le 1er mai 1841, il alla recevoir le chapeau des mains de Grégoire XVI dans l'été de 1843. Pendant l'administration de l'Archidiocèse, Mgr. de Bonald trouva moyen de s'occuper des différents ouvrages qui paraissent alors et engagea une lutte très-vive avec M. Dupin et écrivit contre M. Villemain au sujet de l'instruction secondaire, une *Lettre Pastorale* qui fit beaucoup de bruit. A la suite du Coup d'Etat, Mgr. de Bonald entra au Sénat, à raison de son titre de Cardinal et fut créé Commandeur de la Légion d'Honneur en septembre 1852. Mgr. de Bonald est mort le 25 février de cette année, à l'âge de 83 ans.